ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche



en ligne en ligne

AnIsl 20 (1984), p. 115-141

Jean-Louis Bacqué-Grammont

Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

DOCUMENTS OTTOMANS SUR QUELQUES MAMLOUKS RALLIÉS OU CAPTURÉS AU DÉBUT DE 1517*

Jean-Louis BACQUÉ-GRAMMONT

Les sept documents en turc ottoman que nous présentons dans cette étude sont conservés dans les Archives du Palais de Topkapı, à Istanbul, sous les cotes D. 9682/1-2-3, E. 6587/1-2-3 et E. 4800. D'après les vérifications que nous avons effectuées, ils semblent être tous inédits. Ce qu'ils ont en commun est de se rapporter à des événements qu'on peut dater sans risque des premières semaines qui suivirent la conquête de l'Egypte par Selîm Ier, soit de février 1517. En consultant les principales chroniques ottomanes et mamloukes qui en traitent, nous avons pu constater que bien des faits et des données exposés par ces documents étaient jusqu'ici inconnus ou fort mal connus. L'intérêt qu'ils présentent donc pour une meilleure connaissance de cette période négligée de l'histoire de l'Egypte apparaissant peu contestable, nous croyons leur publication amplement justifiée.

* *

Les trois documents de la cote D. 9682, étroitement complémentaires, apportent de précieuses indications, d'une part sur le nombre d'émirs et de soldats mamlouks qui,

* La présente étude s'inscrit dans le programme des travaux de l'Equipe de Recherche Associée (E.R.A.) nº 57 du Centre National de la Recherche Scientifique, à Paris. Nous exprimons notre reconnaissance à Monsieur Pertev Naili Boratav, dont les conseils ont été précieux pour la lecture et l'interprétation de divers points des textes présentés ci-après: également à notre collègue Youssef Ragheb pour les indications bibliographiques qu'il a bien voulu nous communiquer. Puisque l'occasion nous en est offerte - tel est l'un des nombreux avantages de ces notes liminaires sans appel de note -, nous souhaiterions revenir sur un point de notre précédente publication dans les Annales islamologiques (XIX, 1983: « Une dénonciation des abus de Hâ'ir Beg ...»). Le Prof. Halil İnalcık, de l'Université de Chicago, nous suggère, avec juste raison, de modifier de la manière suivante la traduction que nous donnions p. 51 (à partir de la ligne 2 : [Est-il imaginable ...) : « [Les mukâta'ât] du pays avaient été partagées [à titre d'iltizâm] entre les fermiers [mültezim = 'ameldâr] sans que les dates de début et de fin d'exercice aient été fixées. Quand on leur réclame [les revenus] pour le service des Biens impériaux, ils empruntent de l'argent sur les marchés du Hanü-l-halîl avec un intérêt de 14 ou 15 % sur trois mois et remettent le capital (rê's mâli) [au Trésor]. L'intérêt (fâ'ide) et leurs propres profits (mekseb) sont payés par nous, gens aux faibles moyens ». Nous remercions le Prof. H. İnalcık pour ses observations toujours constructives.

2o

dans les derniers jours de janvier 1517, s'étaient livrés de leur plein gré aux Ottomans, d'autre part sur le nombre et les noms des compagnons avec lesquels, peu après, arriva Ğânberdi Ġazâlî lors de son ralliement à Selîm.

Pour brosser à grands traits le cadre dans lequel se placent ces trois documents et ceux qui suivront, il convient de rappeler que, le 22 janvier 1517, l'armée de Selîm avait écrasé celle de Țûmânbây à Ridâniyya et occupé le Caire aussitôt après. Dans la nuit du 27 au 28 janvier, le sultan mamlouk et le reste de ses troupes attaquèrent par surprise et massacrèrent la garnison ottomane de la ville. Au prix d'une âpre bataille de rues, Selîm reprit définitivement celle-ci le 30 janvier, tandis que Ţûmânbây s'enfuyait avec une poignée de fidèles. Le combat n'en était pas terminé pour autant.

Parmi les facteurs qui incitèrent les derniers mamlouks à opposer une telle résistance à l'écrasante supériorité ottomane en effectifs et en matériel, il faut prendre en compte le désespoir générateur d'énergie. Dès le 23 janvier, des crieurs publics avaient lu dans les rues du Caire une proclamation d'amnistie générale, annonçant subsidiairement que quiconque détenait chez lui un mamlouk Circassien du corps des mamlouks du sultan et ne le signalerait pas serait pendu à la porte de sa maison. Il s'ensuivit, le lendemain et jusqu'à la bataille du Caire, une véritable chasse aux mamlouks circassiens, exécutés dès leur capture (1). La fin des combats fut marquée par la mise à mort d'un grand nombre de mamlouks faits prisonniers et traînés sur la place Rumayla où, assis devant sa tente, Selîm assista jusqu'au milieu de la nuit à ce spectacle éclairé par des flambeaux (2). Néanmoins, une nouvelle amnistie fut proclamée en faveur des mamlouks qui viendraient se livrer volontairemant aux autorités ottomanes (3):

à la fin de l'après-midi, le sultan Sélim Shâh fit proclamer au Caire que les commandants de mille, les émirs de timbalerie et les émirs de dix, qui s'étaient cachés depuis les dernières batailles, pouvaient reparaître et que leur amnistie était assurée. On prétendait que le sultan

(1) [Îbn Îyâs], Journal d'un bourgeois du Caire. Chronique d'Ibn Iyâs. Traduit et annoté par Gaston Wiet, II, Bibliothèque générale de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, VI° section, Paris 1960, pp. 140-144. Ḥaydar Čelebî, «Journal», dans Ferîdûn Beg, Münše'âtü-sselâţîn, I, Istanbul 1274/1858, p. 485, place cette proclamation le 1° muharram 923 / 24 janvier 1517 et ne parle que de l'amnistie (amân-ı °osmânî); Sa'dü-ddîn, Tâğu-ttevârîḥ, II, Istanbul 1280/1863, p. 357.

(2) Haydar Čelebî, op. cit., p. 486: gelen

dirilerden dört-yüz mikdârı čerkesüñ boynın urdı meš'eleler yakub otak öñinde iskemlî ile oturub nażarında kırdurdı; Ğelâlzâde Muştafà, Me'âsir-i Selîm-ḥanî, British Library, ms. Add. 7848, f° 198 r; [Silāḥšôr,] Selâhattin Tansel, «Silahşor'un Feth-Nâme-i Diyâr-ı Arab Adlı Eseri », Tarih Vesikaları, fasc. 18, Istanbul 1961, p. 443.

(3) İbn İyâs, op. cit., pp. 152-153 (à la date du mardi 11 muḥarram / 3 février); Silahšôr, op. cit., p. 444.

Sélim Shâh avait fait écrire cette formule de sauvegarde sur une longue feuille que le bourreau avait accrochée à une perche. On y lisait que les émirs cachés devaient se présenter au collège du sultan Ghawri. On vit arriver le ministre de la guerre Arikmâs, le grand connétable Anasbây, le commandant de la garde Timur Hasani, le grand chambellan Tuqtubây, le trésorier Tânîbak, commandant de mille, les commandants de mille Tânîbak Nadjmi et Qânsûh Abû Sunna, les émirs de timbalerie Misirbây Aqra', Qânîbak, commandant en second de la garde, l'émir Yashbak Faqîh (1), ancien secrétaire du sultan Tûmânbây au moment où ce dernier était secrétaire d'Etat : celui-ci s'était réfugié dans la mosquée d'al-Azhar, d'où la promesse de pardon l'avait fait sortir. Plus d'une quarantaine d'émirs de dix et de gardes nobles se montrèrent : on les rassembla dans le collège de Ghawri et on les confia à la garde d'Ottomans qui avaient trahi, et ils furent mis aux arrêts en leur compagnie. Ultérieurement le bruit se répandit que les émirs susdits avaient été conduits au camp du sultan ottoman. Dès qu'ils avaient été mis en sa présence, le souverain les avait injuriés et leur avait craché au visage, vitupérant leur conduite indigne et leurs actions iniques : il donna l'ordre de les incarcérer à la citadelle. On les mena donc à la citadelle.

Il nous a semblé nécessaire de donner dans sa totalité cette longue citation, car on y trouve divers noms qui figurent dans nos documents de Topkapı. Il convient en outre de souligner que ces personnages eurent finalement à se repentir de leur confiance en l'amân du sultan ottoman. Au moment où, changeant de campement à l'occasion des dernières opérations qui devaient aboutir à la capture de Ţûmânbây, Selîm vint s'établir à Birkatu-l-ḥabaš, il fit amener de la citadelle les émirs en question, le 25 mars 1517. Tous furent exécutés deux jours plus tard, peut-être en représailles de la mort des divers émissaires envoyés par le sultan auprès de Ţûmânbây. Peut-être simplement du fait d'un de ces accès de colère aveugle que Selîm était incapable de contrôler (2).

* *

Un autre groupe de mamlouks ralliés semble ne pas avoir connu un destin aussi tragique. Ğânberdi Gazâlî est un personnage assez notable dans l'histoire de cette époque pour que quelques notes suffisent à rappeler qui il était. Nâ'ib mamlouk de Safad en

- (1) Nous allons retrouver plus loin ce personnage à travers les procès-verbaux des interrogatoires qu'il eut à subir, soit les documents E. 6587/1 et 2.
- (2) İbn İyâs, op. cit., pp. 163-164, cite parmi les suppliciés sept commandants de mille (« Arikmâs, Anasbây, Timur, Tuqtubây, Tanîbak, Tanîbak Nadjmi, Qânsûh Abû Sunna ») et des émirs de quarante (« Qanîbak, Misirbây Aqra', Olmâs, Mâmây Sughaiyir, Yusuf Ashrafi, Yashbak Faqih,

etc.), soit un total de 54 commandants de mille et officiers de grades inférieurs. Ḥaydar Čelebi, op. cit., p. 488 (4 rabî'u-l-awwal | 27 mars): bu gün ičinde haylî begleri dahi gelüb katl olundı ki bu zikr olanlar-dur biñbašılarından sâbıkâ Mışır kal'esi nâ'ibi olan Tûlâbây ve Tîmûr Zerde-keš ve Tîn Beg Ḥazînedâr ve Šâm nâ'ibi Ûrükmâs va ḥâğibü-l-hüğğâb Enes-dür (...) bešinği güninde (...) ḥaylî Čerkes boynı uruldı.

octobre-novembre 1509, puis de Şafad et Karak en septembre 1510, il fut nommé à Ḥamâ en juin-juillet 1512. C'est en tant que tel qu'il prit part en août 1516 à la bataille de Marğ Dâbik, d'où il se retira avec une promptitude suspecte et remarquée. A l'avènement de Ţûmânbây, il reçut le gouvernorat de Damas — honoraire, puisque la ville était définitivement passée aux mains des Ottomans — et le commandement d'une armée pour marcher contre ces derniers. Le 21 décembre, il fut vaincu par le grand-vizir Ḥâdım Sinân Paša à Ḥan Yûnus, près de Gaza. On le voit ensuite participer de manière très discrète à la bataille de Ridâniyya, où il contribua peut-être à la ruine du dispositif mamlouk (1). Nous ignorons à quelle date cet ambitieux émir avait établi ses premiers contacts avec les Ottomans. Peut-être fut-ce par l'intermédiaire de Ḥâ'ir Beg, dernier nâ'ib mamlouk d'Alep et acquis depuis longtemps à Selîm. On constate en tout cas que, dès le 24 zû-l-ka'da 922/19 décembre 1516 (soit l'avant-veille de la bataille de Ḥan Yûnus), une lettre et un messager lui furent personnellement envoyés par Ḥâ'ir Beg et les vizirs pour le décider à rallier les rangs ottomans (2). Quoi qu'il en soit, dans les premiers jours de février 1517, des bruits le concernant commencèrent à circuler au Caire (3):

Toujours selon les rumeurs, Djânbirdi Ghazâli, qui avait sollicité sa grâce du sultan Sélim Shâh, était arrivé à Khânkâh, avec quelques mamlouks Circassiens qui s'étaient débandés après la déroute : le sultan lui envoya une lettre d'amnistie.

Effectivement, moins d'une semaine plus tard, escorté par une troupe nombreuse, il fit au Caire une rentrée remarquée :

Ğânberdi Ġazâlî, qui s'était enfui du champ de bataille, avait erré, égaré et éperdu, dans les solitudes sauvages, puis, manifestant loyauté et soumission, avait envoyé des émissaires. L'Empereur, refuge du monde, pour sa part, traça le signe du pardon sur le registre de ses crimes, accepta ses excuses et lui fit la grâce d'une lettre de sauvegarde. Il vint ce jour et baisa la main. Ses hommes furent incarcérés (4).

- (1) İbn İyâs, op. cit., I, Paris 1955, pp. 159, 186, 250; Sa'dü-ddîn, op. cit., pp. 335, 346, 347-348. Sur les informations concernant le dispositif de défense de Tûmânbây qu'il aurait livrées à Selîm à la veille de la bataille, voir J. de Hammer, Histoire de l'Empire Ottoman, IV, Paris 1836, p. 305.
- (2) Ḥaydar Čelebî, op. cit., p. 482 (à Ğisr Ya'kûb, une étape avant Safad): Ğânberdiye ve Mışır

kullarına Hayre Begle ve vüzerâ tarafından mektûblar-ile élciler gönderildi.

- (3) İbn İyâs, op. cit., II, p. 153.
- (4) Ḥaydar Čelebî, op. cit., p. 486 (16 muḥarram 923 / 8 février 1517): kârzârdan firâr éden Ğânberdi Gazâlî berriyyeliklerde ser-gešte û ser-gerdân olub ba'deh" izhâr-ı iḥlâş û 'ubûdiyyet édüb âdemler göndermiš pâdišâh-ı ğihân-penâh daḥi ğerîde-i ğerîmesine raķm-ı 'afv čekdi ve 'özrin kabûl édüb

Plutôt que d'incarcération (1), il devait s'agir, comme on le verra, d'une détention provisoire qui ne dut guère excéder une douzaine de jours. En effet, Ğânberdi fut reçu par le sultan au baise-main le 29 muḥarram / 21 février, se vit gratifier de mille pièces d'or et de deux robes d'honneur, tandis que les émirs de sa suite étaient honorés avec la même munificence (2). Puis, les honneurs se succédèrent : nouveaux présents, octroi du sandjak de Sofia (3), le processus était enclenché, qui, à quelque temps de là, allait faire de lui un véritable proconsul de Syrie et Palestine jusqu'à ce que, perdant peu ou prou le sens des réalités, il n'en revendique la royauté à la mort de Selîm, en 1520; erreur d'appréciation qui le mena à sa perte dans de brefs délais. Mais, au début de 1517, les compagnons de reddition d'un personnage appelé à une telle faveur purent-ils connaître longtemps les désagréments de la détention?

* *

Ce préambule s'imposait pour la compréhension des documents D. 9682/1-2-3, que nous allons présenter dans l'ordre inverse de leurs sous-cotes, allant ainsi plus aisément du général au particulier. Tous trois prennent en compte les compagnons de Ğânberdi, ce qui permet de les estimer postérieurs au 8 février. L'un d'eux, le n° 3, comporte des

amân-nâme iḥsân eyledi gelüb bu gün el öpdi âdemleri habs olundı; İbn İyâs, op. cit., pp. 153-154, place cette scène deux jours plus tard : Le mardi 18 muharram, Djânbirdi Ghazâli se mit en route vers le Caire, exhibant sur sa tête la lettre d'amnistie du sultan Sélim Shâh. Lorsqu'il eut pénétré dans la capitale, il se dirigea vers le camp du sultan ottoman et fut reçu en audience. Après la défaite de Tûmânbây à Raidânîya, Ghazâli s'était, supposait-on, acheminé vers Gaza en compagnie de quelques mamlouks Circassiens. Ce Djânbirdi Ghazâli avait été secrètement d'accord avec le sultan dès le règne du sultan Ghawri, il aurait même partagé avec l'émir Khâirbak, gouverneur de la province d'Alep, la responsabilité de la défaite de Mardj Dâbig: tous deux avaient abandonné le champ de bataille avant le reste de l'armée et avaient fait répandre le bruit de la déroute de l'armée d'Egypte. Sa'dü-ddîn, op. cit., p. 364; Ğelâlzâde Muştafà, op. cit., fo 198 r.

(1) İbn İyâs, op. cit., p. 154: Le mercredi 19

[11 février], on parla de la mise aux arrêts des mamlouks arrivés en même temps que Ghazâli, on disait même qu'ils avaient été incarcérés à la Citadelle: il s'agissait pourtant d'environ quatre cents mamlouks porteurs d'un acte d'amnistie du sultan ottoman. Dès leur arrivée, on les appréhenda, ce qui fut un abus de confiance. Le sultan distribuait des lettres de sauvegarde aux officiers et aux mamlouks, mais une minute plus tard n'en tenait aucun compte, de sorte que personne n'ajoutait foi à toute formule d'amnistie qu'il avait accordée. Nous verrons plus loin que cet effectif estimé de 400 mamlouks est très excessif. Au sujet du régime de leur détention, Silahšôr, op. cit., p. 444, précise šehir ičre bir maḥalleye kondurub hıfż etdiler, ce qui apporte une nuance appréciable.

(2) Ḥaydar Čelebî, op. cit., p. 487 : Ğânberdiye biñ filûrî ve iki hıl'at ve bile olan beglere hıl'at ve en'âm buyuruldı.

(3) Op. et loc. cit., le 19 șafar.

éléments textuellement identiques à des passages du n° 2 (lequel recoupe le n° 1 sur divers points): la référence à des émirs et soldats mamlouks qui s'étaient rendus aux Ottomans sous la sauvegarde de la proclamation d'amnistie. On doit trouver parmi eux quelques-uns des suppliciés du 25 mars, date qui constitue le *terminus ad quem* pour la datation de l'ensemble du dossier. Nous tendrions à fixer celle-ci plutôt au début de la période de six semaines ainsi définie, compte tenu de la rapide fortune de Ğânberdi dont durent bénéficier ses compagnons.

Du fait de la faible densité du texte et de son caractère essentiellement énumératif, il nous semble suffisant d'en donner directement la traduction française, assortie de la transcription du turc entre parenthèses.

D. 9682/3

Copie du registre qui expose [le nombre] des chefs de mille, beys de quarante et de dix, ainsi que des autres qui sont venus avec le sauf-conduit garantissant leur sécurité (sûret-i defter ol-dur ki amân ile gelen biñ bašların ve kırk erlik ve on erlik begleri ve gayrını beyân éder)

Dans la noble forteresse (der kale-i šerîf) (1):

```
- 5 chefs de mille (biñ bašı nefer 5)
```

- 2 Arabes [bédouins] ('arab 2)

- 102 soldats hâşşekî (hâşşekî ğündî nefer 102) (2)

462 def a ğündî (def a ğündî nefer 462) (3)

Total (ğem^{en}) 607 (4)

Lequel expose [le nombre de] ceux qui sont aux côtés de Ğânberdi (Ğânberdi yanında olanları beyân éder):

```
- 1 chef de mille (biñ baši nefer 1)
```

(1) C'est-à-dire dans la citadelle du Caire.

(2) Mamlouks de la garde personnelle du sultan, cf. M. Sobernheim, article « Mamlūks », EI^1 , III, p. 231.

(3) Nous n'avons pas trouvé d'attestation de

ce terme dans d'autres sources. Peut-être faut-il comprendre « soldats occasionnels » (daf at, « coup, fois ») ne bénéficiant pas d'une solde régulière.

(4) Total exact.

^{- 12} beys de quarante (kirk erlik nefer 12)

^{- 24} beys de dix (on erlik nefer 24)

^{- 1} bey de quarante (kirk erlik nefer 1)

- 8 beys de dix (on erlik nefer 8)
- 6 esclaves de Ğânberdi qui recevaient une solde (1) du sultan (Ğânberdi kulları ki sulţândan ğâmeke yérler nefer 6)
- 1 intendant de Ğânberdi (Ğânberdinüñ kethüdâsı nefer 1)
- Meḥmed Emîr, qui ne recevait pas de solde du sultan et qui, depuis son jeune âge, se trouve auprès de Ğânberdi (Meḥmed Emîr-dür sulţândan ğâmeke yememiš küčüğükden Ğânberdinüñ yanında bile olur) (2)

Dans le caravansérail (der kârbân-sarây) (3):

- 21 soldats hâşşekî (hâşşekî ğündî nefer 21)
- 76 def a ğündî (def a ğündî 76)

[Soit] cent quinze personnes (4) se trouvant aux côtés de Ğânberdi (Ğânberdi ile bile olan vüz on beš)

Détenus dans la citadelle : six cent sept personnes (ve kal ede mahbûs olanlar altı yüz yedi nefer)

Total: sept cent vingt-deux personnes (ğemeen yedi yüz yigirmi iki) (4).

Les documents D. 9682/2 et l'apportent, quant à eux, d'utiles précisions sur une partie de compagnons de Ğânberdi, en particulier leurs noms. La sous-cote l'encerne seulement dix d'entre eux, dans un ordre à peine modifié par rapport à la présentation qu'on en trouve dans le n° 2. Nous nous contenterons donc de les incorporer entre parenthèses dans cette dernière.

D. 9682/2 et 1

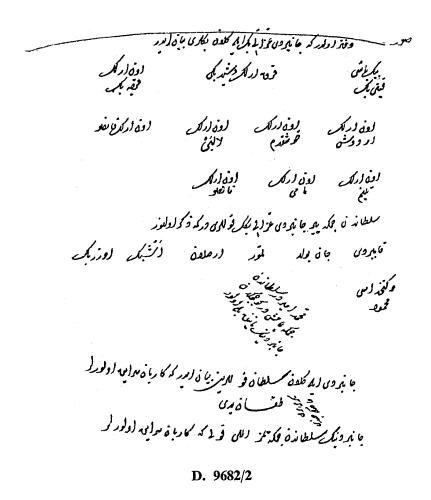
Copie du registre qui expose [les noms] des beys qui sont venus avec Ğânberdi Ġazzâlî Beg (şûret-i defter ol-dur ki Ğânberdi Ġazzâlî Beg ile gelen begleri beyân éder):

- chef de mille Kaytî Beg (biñ baši Kaytî Beg | Kâytbây biñ erlik) (5)
- (1) Ğâmeke, cf. H. Monès, art. « Djāmakiyya », EI², II, p. 424: « A la période circassienne, la djāmakiyya était la solde régulière de l'armée »; David Ayalon, « The System of Payment in Mamluk Military Society », Journal of the Economic and Social History of the Orient, I, 1958, pp. 50-56.
- (2) Soit, jusqu'ici, un total de 18 personnes venues avec Ğânberdi.
 - (3) İbn İyâs, op. cit., p. 154 (le 20 muḥarram/
- 12 février): On assurait que les mamlouks bénéficiaires d'une amnistie venaient d'être mis aux fers et emprisonnés dans l'okelle sise derrière le collège du sultan Ghawri. L'auteur signale, pp. 158-159, qu'à la fin de février, environ 700 mamlouks détenus dans cette okelle furent déportés à Istanbul.
 - (4) Total exact.
- (5) Comme nous l'avons dit plus haut, ce nom et les neuf qui suivent se retrouvent dans le

21.

صور و ند ادار که (۵ د) ایم کلاف می ا شایر و و در ار دکر ماده دار دکر بادری وعدن ما دارد	
به بلاش قاربک افارک فاصی فیده و فعد فیده و فعد فیده کید میران کا ۱۰ کا کا کا کا کا کا کا کا کا کا کا کا کا	
باین دوله نمری دارد اودارای جانبون و ادی ملطان ما مک بعر له . برکاش و در در که دودارای جانبون و ادی که ملطان ما مک	
ور کاریان مرا در کاریان مرا در کاریان مرا در کاریان مرا در کاریان مرا در کاریان مرا در کاریان	D. 9682/3
The state of the s	

ملو



- -- bey de quarante, bey de Rosette / Ezdemür, bey de Rosette (kırk erlik Rešid begi / Ezdemür Rešid begi) (1)
- chef de dix Karağa Beg (on erlik Karağa Beg | Karağa on erlik)

document D. 9682/1, sous des formes parfois légèrement différentes. Nous donnons donc celles-ci entre parenthèses, après la transcription correspondante du document D. 9682/2. Ce Ķâytbây semble être le gouverneur de la province de Karak qui fut nommé émir de mille par Ţûmânbây le 27 ramaḍân 922 / 24 octobre 1516 et qu'on retrouve, après la

conquête ottomane, dans l'entourage de Hâ'ir Beg. Ce fut lui qui, en 1522, mena le contingent de troupes d'Egypte au siège de Rhodes. Cf. İbn İyâs, op. cit., pp. 102, 200, 448, 456, 469.

(1) Ni ce personnage, ni les suivants ne semblent connus d'Îbn İyâs.

- chef de dix Erdûš (on erlik Erdûš | Verdbeš on erlik) (1)
- chef de dix Hoš-kadem (on erlik Hoš-kadem | Hoš-kadem on erlik)
- chef de dix Lâlbay (on erlik Lâlbay / Yılbay on erlik) (2)
- chef de dix Kânşû (on erlik Kânşû / Kânşûh on erlik)
- chef de dix Tînem (on erlik Tînem | Tenem on erlik) (3)
- chef de dix Mâmay (on erlik Mâmay | Mâmây on erlik)
- chef de dix Kânşû (on erlik Kânşû | Kânşûh on erlik) (4)

Lequel expose les [noms des] esclaves de Ğânberdi Ġazzâlî Beg qui recevaient une solde du sultan (sulţândan ğemeke yér Ğânberdi Ġazzâlî Begüñ ķulları dur ki zikr olunur):

- Kâyberdi (5)
- Ğân Bôlad
- Temür
- Arslan
- Ešbek
- Özbek (6)
- et son intendant (ve kethüdâsı) Mahmûd
- Meḥmed Emîr, qui ne recevait pas de solde du sultan et qui, depuis son jeune âge, se trouve auprès de Ğânberdi (7).

Lequel expose [le nombre] des esclaves du sultan qui sont venus avec Ğânberdi et qui se trouvent dans le caravansérail: quatre-vingt-dix-sept, dont vingt-et-un soldats hâṣṣeki (Ğânberdi ile gelen sulṭân kulların beyân éder ki kârbân-sarâyda olurlar ṭoksan yedi yigir-mi biri hâsseki gündî) (8).

Dans le caravansérail se trouvent cinquante esclaves de Ğânberdi qui ne recevaient pas de solde du sultan (Ğânberdinüñ sulţândan ğemeke yemez elli kulı ki kârbân-sarâyda olurlar) (9).

* *

Nous avons vu plus haut que, dans les premiers jours de février, après la proclamation de l'amnistie par les crieurs publics, l'émir Yâšbak Faķîh, caché dans la mosquée d'al-Azhar,

- (1) L'index du t. II d'Îbn İyâs que montre l'anthroponyme Wardbaš était assez répandu chez les Mamlouks, mais ne révèle par contre aucun Ardûš.
- (2) Ici également, la forme donnée par le document D. 9682/1 nous semble préférable.
- (3) L'index d'İbn İyâs montre encore que Tanam est bien attesté, contrairement à Tînam.
- (4) Avec ce Ķânşûḥ s'achève le document D. 9682/1. On a donc bien ici les huit chefs de dix dont il était question dans le document D. 9682/3.
 - (5) Lecture conjecturale.
 - (6) Ce personnage et les cinq précédents sont

- donc les «six esclaves» de Ğânberdi mentionnés dans le document D. 9682/3.
- (7) Cette notice reprend exactement les termes de celle qui lui correspond dans le document D. 9682/3. Il nous semble donc inutile de la transcrire une nouvelle fois.
- (8) Sur ces 97 hommes, restent donc les 76 def'a ğündî mentionnés dans le document D. 9682/3.
- (9) Il s'agit évidemment des mamlouks personnels de Ğânberdi, ressortissant, dans le système jusqu'alors en vigueur, à la catégorie des mamâliku-l-umarâ ou ağnâdu-l-umarâ.

était allé se livrer aux nouveaux maîtres de l'Egypte (1). Nous ne doutons guère que cet important personnage, grand trésorier de l'Etat mamlouk (2), soit le Yaš Bi ou Yaš Beg dont les documents E. 6587/l et 2 constituent les procès-verbaux d'interrogatoire par les autorités ottomanes. Cet émir circassien avait manifestement parmi les hiérarques mamlouks une parentèle et des relations d'une telle qualité, disposait d'informations si précises et des moyens d'en obtenir d'autres, que l'identification à laquelle invite cette quasi-homonymie ne nous semble pas d'une hardiesse périlleuse.

Peut-être ces procès-verbaux sont-ils à mettre en rapport avec une visite que, le 18 muḥarram / 10 février, les membres du dîvân impérial firent aux Circassiens détenus dans la citadelle du Caire (3), probablement pour obtenir d'eux des informations plutôt que dans l'intention de leur apporter quelque réconfort.

E. 6587/1

- ķaziyye ol-dur ki Yaš Bi nâm čerkes sû'âl olunduķda aytdı ki Ölmez Beg ki Ġarbiyyenüñ
- kâšifi idi benüm ķarındašum anuñla bile yürürken baña mektûb gönderdi aytdı-ki benüm bir
- 3. nökerümle saña varaka gönderdüm vuşûl bulığak ben Šibrehît nâm köyde olurum
- imdi senüñ ḥâlüñ ve Mışruñ aḥvâli ne-dür baña ḥaber gönder demiš biz daḥi ḥaber gönderdüm ki
- 5. devletlü hüdâvendigâr Mışırda oturiyor ve baña amân yérdi sen dahi yabanda yürüme
- doğru halife yanına gel saña dahi amân vérsünler andan şoñra išidmege mezkûr kâšif
- ile Tümen Begüñ yanına varmıš bundan evvel-ki karındašumuñ hidmetkârı-ki gelüb baña mektûb
- getürdükde ben-dahi ağız haberin gönderdüm mektûb göndermege havf eyledüm šâved elinde dutıla

(3) Ḥaydar Čelebi, op. cit., p. 484: pašalar kal'eye varub maḥbûs čerkesleri gördiler.

⁽¹⁾ Cf. supra, p. 117.

⁽²⁾ Depuis le 20 ramadân 922 / 17 octobre 1516, à l'avènement de Tûmânbây.

- 9. baña [°]aleyhⁱ ola deyü ve karındašum Tümen Beg yanına durdukdan şoñra gérü šâgirdin baña gönderdi
- 10. aytmıš ki ište ben Tümen Begüñ yanına yetišdüm biň beš-yüz miķdâri âdemîsi var dur yarısı
- 11. atlu ve yarısı yaya ve Arab šeyhlerinden Muḥârib ve Muḥâtil ve Ḥavârâ Tümen Beg yanına varub
- 12. yemîn etdiler ki her huşûşda saña tâbi olavuz deyü ve devletlü hüdâvendigâruñ askerinüñ
- 13. aḥvâli ne-dür az mı-dur čok mı-dur za îf mı-dur kavvî mi-dür ben daḥi ḥaber gönderdüm ki ivmeñ
- 14. şabr edüñ devletlü hüdâvendigâr Kızıl-Baš üzerine gidüb yerine nâ'ib kosa gerek-dür ol
- 15. vaķt gelesin deyü haber gönderdüm dedi

Le cas est ce qui [suit].

Lorsqu'on l'a interrogé, le Circassien nommé Yaš Bi a dit ce qui [suit].

Tandis qu'il marchait avec Ölmez Beg, kâšif de la Ġarbiyye (1), mon frère m'a envoyé une lettre [dans laquelle] il envoyait des nouvelles en disant : «Je t'envoie [ce] feuillet par l'intermédiaire d'un de mes apprentis (nöker) (2). Quand elle arrivera, [sache que] je me trouve dans le village appelé Šibreḥît (3). A présent, comment vas-tu et quelles sont les nouvelles du Caire? Envoie moi des nouvelles ». Pour notre part, nous lui avons envoyé les nouvelles [suivantes] : « Le Souverain fortuné demeure au Caire et m'a accordé l'amân. Cesse d'aller à travers la nature sauvage, viens tout droit auprès du Calife afin qu'il t'accorde l'amân à toi aussi». Puis il alla avec le susdit kâšif auprès de Tümen Beg pour l'entendre. Avant cela, lorsque le serviteur (hidmetkâr) de mon frère était venu m'apporter la lettre, j'avais, de mon côté, envoyé des informations orales. Je craignais d'envoyer une lettre, pensant qu'elle serait peut-être saisie entre les mains [du serviteur] et que ceci se retournerait contre moi. Après que mon frère fut arrivé auprès de Tümen Beg, il m'envoya de nouveau son apprenti (šâgird) pour dire : « Voici que je suis parvenu auprès de Tümen Beg. Il a cinq cents hommes, cavaliers pour une moitié, fantassins pour l'autre. Parmi les cheiks arabes, ceux des Muḥârib (4),

- (1) Îbn Îyâs, op. cit., pp. 128, 158, confirme l'existence de cet Ulmâs, mais en fait un « préfet » tantôt de la Garbiyya, tantôt de la Šarkiyya. La première hypothèse semble être la bonne, car on le voit confirmé dans la Garbiyya par Tûmânbây le 19 zû-l-hiğğa 922 / 13 janvier 1517, le même jour où le gouvernorat de la Šarkiyya fut donné à Kanşawh Rûhlû. Il est question de lui à propos d'actions de harcèlement qu'il mena contre les Ottomans du côté de Giza.
- (2) On pourra constater dans les lignes suivantes que Yaš Bi emploie indifféremment les termes de nöker, hidmetkár et šâgird.

- (3) Šubraḥît, village de la province de Buḥayra, cf. M. Ramzî, *Al-ḥâmûs al-ǧuġrâfî*, Le Caire 1953-1968, II/III, p. 307.
- (4) Kaḥhâla, *Mu'ğam kabâ'il al-'arab*, III, Beyrouth 1383/1968, pp. 1042-1043; İbn İyâs, *op. cit.*, p. 125, cite cette tribu parmi celles dont les chefs, au début de janvier 1517, répondirent à l'appel de Tûmânbây et vinrent le rejoindre en prévision de l'offensive ottomane. Les autres étaient les 'Azzâla, les Ayid, les Hawwâra, dont il sera question plus loin. Sur ces derniers, voir l'article de T. Lewicki et P.M. Holt, « Hawwāra », *EI*², III, pp. 305-309.

des Mukâtil (1) et des Ḥavârâ sont arrivés auprès de Tümen Beg et ont prêté serment en disant qu'ils le suivraient dans tous les cas. Quelle est la situation des troupes du Souverain fortuné? Sont-elles en petit ou en grand nombre? Faibles ou puissantes? ». De mon côté, je lui ai envoyé des nouvelles, disant : « Ne te hâte point. Prends patience. Il est probable que le Souverain fortuné va marcher contre le Ķızıl-Baš et laissera à sa place un lieutenant (nâ'ib). Tu viendras à ce moment ».

[Voici ce qu']il a dit.

E. 6587/2

- 1. Yaš Bege tekrâr sû'âl olunduķda aytdı-ki haber gönderdüm-ki gelüñ ğeng edüñ
- 2. devletlü hüdâvendigâruñ 'askeri zebûn-dur hişâra girmišler-dür šehirden ṭašra
- čıkamazlar hâlleri mükedder-dür gelüñ savaš edüñ 'âruñuz gayretüñüz kanda gitdi
- ve senden ġayrı daḥi Mışırlıdan kimesne haber gönderür-mi deyüğek aytdı ki bunda mahbûs
- 5. olan beglerüñ giyeğeklerin ve yiyeğeklerin ileden hidmetkârlarından išitdüm-ki
- bu veğh-ile Tümen Bege haber göndermišler-dür dedi ve bunda her ne kaziyye vâki
- olsa išitdüm-ki haber gönderürler imiš bu beglerüñ kankısınuñ hidmetkârından išitdüñ

- 8. denildükde Ķânşû-yı Kûrdüñ hidmetkârından išitdüm dedi ve devletlü hüdâvendigâr
- 9. öte yaka gečiğek Tümen Beg durur-mı ve kačar-mı niğe-dür denildükde turmaz kačar néreye kačar deyiğek
- 10. ya berre ve-ya Nîlüñ beri tarafına kačar bundan özge yolı yok-dur eger Ömer oğlı ve Ebrî ve Asl
- 11. Aḥṭab oġlı yolların baġlamaġa kaṣd edeler berriyyeden kačub kurtulmaġa dermân
- 12. bulmaz ve-illâ Nîlüñ beri gečesin muḥkem baġlamaġa kaṣd edüñ ġâfil olmamak gerekdür

Ouand on l'a de nouveau interrogé, Yaš Beg a dit [ce qui suit]:

« J'ai envoyé des nouvelles, disant : 'Viens et livre bataille. Les troupes du Souverain fortuné sont affaiblies. Elles sont entrées dans la citadelle et ne peuvent sortir de la ville.

(1) Nous n'avons pu trouver aucune attestation au sujet de cette tribu.

Elles se trouvent dans une situation troublée. Viens et combats! Où s'en est allé votre sens de la honte et de l'honneur? » (1).

Quand on a dit : « A part toi, est-il aucun Cairote qui envoie des nouvelles? », il a dit : « J'ai entendu dire par les serviteurs qui apportent aux beys emprisonnés ici ce dont ils ont besoin pour se vêtir et se nourrir, que, de cette manière, ils envoient des nouvelles à Tümen Beg. J'ai entendu dire qu'ils envoient des nouvelles sur tout ce qui survient ici ».

Quand on a dit : « Par le serviteur de quel bey as-tu entendu dire ceci? », il a dit : « Je l'ai entendu dire par le serviteur de Kânşû le Kurde (2) ».

Quand on a dit : « Lorsque le Souverain fortuné passera sur l'autre rive (3), Tümen Beg restera-t-il sur place ou s'enfuira-t-il? Qu'en sera-t-il?

- Il ne restera pas. Il s'enfuira.
- Où s'enfuira-t-il?
- Soit dans le désert, soit sur cette rive-ci du Nil. Il n'a point d'autre route. Que les 'Ömer ogh (4), les Ebrî (5) et les Aşl Aḥṭab ogh (6) se proposent de couper leurs routes et [Tümen Beg] ne trouvera pas le moyen de s'enfuir et de s'échapper par le désert. Sinon, proposez-vous de couper avec de puissants moyens cette rive-ci du Nil. Il convient de ne pas se laisser aller à l'inadvertance».

* *

Autre procès-verbal d'interrogatoire, le document E. 6587/3 rapporte les déclarations d'un mamlouk circassien qui n'est pas nommé et qui, contrairement à ceux dont on a

(1) Nous déduisons de ce début du texte qu'il s'agit d'un interrogatoire postérieur au précédent. On comparera avec intérêt la teneur des nouvelles que Yâšbak dit dans les deux cas avoir envoyées à son frère et il apparaîtra évidemment qu'elles sont contradictoires: exhortations à temporiser dans le premier, à passer hardiment à l'action contre les Ottomans dans l'autre. On peut ainsi se demander si ces derniers n'utilisaient pas Yâšbak et les moyens de communication dont il disposait pour «intoxiquer» l'adversaire et l'inciter à une imprudente offensive.

(2) A l'époque de Kânşawh Ġûrî, l'émir de mille Kânşawh Kûrd Tîmûrbây avait rempli diverses fonctions importantes (commandant de la caravane du *maḥmal* en 1513, par exemple) et participé à la bataille de Marğ Dâbik. Il en réchappa et put revenir au Caire en octobre 1516. Cf. İbn İyâs, *op. cit.*, I, pp. 290, 321, et II, pp. 82, 98.

Les déclarations de Yâsbak laisseraient penser qu'il se trouvait alors également détenu dans la citadelle du Caire.

- (3) La rive gauche du Nil.
- (4) Sous la direction de leurs émirs, les Banû 'Umar dont il est question ici, les bédouins Hawwâra, mentionnés dans le document précédent, vinrent depuis la Buḥayra s'établir au XIV° en haute Egypte, au sud de Ğirğa, cf. A.N. Poliak, Feudalism in Egypt, Syria, Palestine, and the Lebanon, 1250-1900, Londres 1939, p. 11; Stanford J. Shaw, The Financial and Administrative Organization and Development of Ottoman Egypt, 1517-1798, Princeton 1962, p. 13.
- (5) Nous n'avons pu trouver aucune attestation au sujet de cette tribu.
- (6) Les Banû al-Aḥdab, tribu bédouine de la haute Egypte, cf. A.N. Poliak, op. et loc. cit.

vu le cas jusqu'ici, ne s'était pas vraiment livré de son plein gré : le préambule dit bien qu'il avait été capturé. Nous pensons qu'on peut fixer aux alentours du 10 février le moment où il tomba aux mains des Ottomans. Bien que Ḥaydar Čelebî et İbn İyâs — dont le témoignage serait essentiel pour établir la chronologie des faits — n'en disent rien, on sait qu'un raid mamlouk contre le camp de Selîm dut avoir lieu vers cette date, en tout cas avant l'entrée solennelle du sultan au Caire, le 15 février.

Le mamlouk en question déclarait appartenir à un certain 'Allân, qui doit être 'Allân Karağa. On sait que cet émir de quarante avait été nommé préfet du Caire en novembre 1501, puis second secrétaire du sultan en avril 1505. Ķânṣawh Ġûrî le chargea de diverses missions importantes : une ambassade auprès de Bâyazîd II en 1509-1510 (dont le succès lui valut d'être nommé chef de mille), le commandement de la caravane du mahmal en 1515. Il prit part à la bataille de Marg Dâbik et ce fut par une lettre détaillée qu'il adressa à Tûmânbây que les Cairotes reçurent la confirmation du désastre. De retour en Egypte en octobre, il fut nommé secrétaire d'Etat à l'avènement de Țûmânbây (1). Puisque l'occasion nous en est ici incidemment offerte, nous allons présenter la fin de sa carrière à travers le récit d'un chroniqueur de l'Egypte ottomane, Süheylî (2), traducteur d'Îbn Zunbul, que traduisit à son tour — de manière plus savoureuse que précise — un « jeune de langue » du temps de Louis XV (3). Il nous a semblé intéressant et curieux de donner face à face ces versions turque et française, d'un style également exquis (4). L'action commence sur le champ de bataille de Ridâniyya, le 22 janvier 1517. Les numéros de pages et de folios sont indiqués en gras et entre parenthèses.

- (1) İbn İyâs, *op. cit.*, I, pp. 19, 29, 75, 148, 153, 156, 178, 414, 444; II, pp. 43, 64, 81, 100.
- (2) Tâ'rîḥ"-l-Miṣr'-l-kadîm l'-Süheylî Efendî, édition İbrâhîm Müteferrika, Istanbul, 1er zû-l-hiğğa 1142 / 18 mai 1730, II, ff. 22v-24v. Sur İbn Zunbul-Süheylî et leurs œuvres, voir Franz Babinger, Die Geschichtsschreiber der Osmanen und ihre Werke, Leipzig 1927, pp. 56-58 et 162.
- (3) Bibliothèque Nationale, Paris, ms. Supplément turc 839: Histoire de la conquete d'Egipte par Sultan Selim fils de Sultan Baizid 2°, imprimée à Constantinople et traduite par les soins et sous la direction du R.P. Romain de paris Conseiller des missions de Grece et preffet des jeunes de langues
- par le Sieur Avenel de Beauville, pp. 160-166. On remarque en haut du recto de la page de garde la mention manuscrite: J'ay lu par ordre de Monseigneur le Comte de Maurepas la seconde partie de l'histoire generale d'Egipte et sa traduction que j'ay trouvée exacte et conforme à l'original turc. fait à Paris le 29 novembre. 1734. Petis de la Croix.
- (4) Nous aurions pu aller jusqu'à tenter la triple juxtaposition des passages correspondants de ces deux textes et de celui d'Ibn Zunbul. Nous nous réservons ce plaisir rare pour une autre occasion.

*Allân oğlı dahi şağ cânibinden Ramazân-zâde Mahmûd Bege ki Aţana hâkimi idi mızrâkın zark (23r) édüb (...)

bu üç nefer dilâverân-ı ğevšenpûš bu meydân-ı girüdârdan gérü ğânibe dönüb giderken 'Allân oğlınuñ şaġ ayağına bir fındık gelüb ayağın kırub atınuñ karnına gečüb altından at düšüb mezbûra bir at dahi érinğe bu iki dilâver yemîn ve šimâlde 'Allân oğlını himâyet édüb (...)

Tûmânbây yanında gördi-ki 'Allân oğlınuñ hâli zahmından mükedder mezbûrı döndürdi ol dahi at basın Benî Vâ'il kanţarasına ţoğrı döndürüb (...)

Emîr Allân daḥi yalñız Nîle vâşıl olub Nîlden karšu Menûfiyye berriyyesine gečüb Bagdâd oglı Emîr Ḥusâmü-ddîn felâḥasına vardukda mezbûr Emîr Allânı karšulayub aḥsen-i mülâkât

- Le fils d'Alan qui estoit à droite perça de son javelot le fils de Ramazan nommé Mahmoud Beï qui êtoit gouverneur d'Etné (1) (...)
- (161) (...) dans le temps que ces trois heros couverts de cuirasses se retiroient du costé de leur armée, un coup de fauconneau emporta la jambe du fils d'Alan et perça le ventre de son cheval qui tomba sur luy, on luy amena aussitost un autre cheval et Domanbaj et Kertebaj Vali luy donnerent à droite et à gauche du secours (2) (...)
- (...) Domanbaj voyant que la blessure de Allan estoit dangereuse le fit retirer : ce brave homme prit son chemin du costé du pont de Beni Vail (3) (...)
- (163) (...) pour *Emir Allan* estant arrivé seul sur le bord du Nil il passa à un endroit nommé *Menoufiyé* (4) qui estoit à l'autre rive du fleuve ensuite il alla à une maison du fils de *Baghdad*
- (1) Ramazân oġlı Maḥmûd Beg, bey héréditaire d'Adana (Etné!), passé ouvertement dans le camp de Selîm peu avant la bataille de Marğ Dâbik et nommé gouverneur ottoman de sa propre principauté. Pour une bonne compréhension de ce passage, il n'est pas inutile de référer à J. de Hammer, op. cit., pp. 305-306: L'action était à peine engagée qu'un corps de cavaliers tout cuirassés d'acier se détacha de l'aile gauche des Mamlouks, et marcha droit aux étendards de Sélim. C'était l'élite de la cavalerie égyptienne sous les ordres de Touman-baï en personne et de ses meilleurs généraux, Alanbaï et Kourtbaï. Ils s'étaient juré tous trois de prendre le sultan mort ou vif; ils tinrent parole, si ce n'est qu'ils se trompèrent de personne, en prenant le grand-vizir pour Sélim. Sinan-Pascha était placé entre Mahmoudbeg Ramazanoghli et Ali-le-Ghaznedar; Touman-baï s'étant réservé le sultan alla droit au grand-vizir; Alanbaï devait attaquer Mahmoudbeg, et Kourtbaï, Ali. Les trois princes égyptiens se jetèrent dans les rangs ottomans avec une telle impétuosité qu'ils percèrent tous trois leurs adversaires de leurs lances.
- (2) Nous aurions aujourd'hui tendance à estimer que la traduction ne suit pas la lettre du texte avec la fidélité souhaitable. On peut contester l'expression « coup de fauconneau ». En effet, *findu*, désigne un projectile de plus faible calibre, comme une balle d'arquebuse.
- (3) Du nom de la tribu des Banû Wâ'il, bédouins particulièrement rétifs devant l'autorité des sultans du Caire, cf. Îbn Îyâs, op. cit., I, pp. 42, 112, et II, p. 91. En fait, le récit de Süheylî escamote un épisode notable des aventures de 'Allân après Ridâniyya: malgré sa blessure, il aurait participé personnellement aux combats qui inaugurèrent la bataille du Caire, le 28 janvier, cf. Îbn Îyâs, op. cit., II, p. 147.
- (4) Dans la partie orientale du Delta, entre le Caire et la Buḥayra. Le texte dit plus précisément « dans le désert (berriyye) de Menûfiyye ».

ile istikbâl édüb evine kondurub bir müğebbir getürdüb yarasına tîmâr édüb iki gün anda mihmân olub lákin mezbûr zâ'idü-l-vaṣf dilâver olmağın mezbûrdan hisâb hisâblarlardı emîr-i mezbûr dahi anlardan şûret-i ġadrı müšâhede édüb tebdîl-i mekân ičün andan ayrılub tîġ ve sinânın alub lisân-ı faṣîhü-l-beyân ile Emîr Husâmu-ddîne bre ġaddâr hâ'inler bizden şoñra göresiz ki bašlarıñuza ne belâlar żuhûr eyle deyüb atınuñ bašın čevirdi ve bir ğânibe geldi čekildi

her ṭarafda ʿarabândan bir ṭâ'ifeye (24v) duš olduķča Emîr ʿAllân olduġm iʿlân éderdi bir kimesne öñine gelmege kâdır degüldi huşûş mahm-ı tob ve tûfeng ğânına kâr édüb Ğîze berriyyesine gečüb Şaʿid ṭarafına revâne oldı

ve Behesnâviyye iklîmine tâbi Nevber nâm mahalle vâşıl oldukda atından inüb kıbleye karšu arkası üzerine uzanub rahmet-i Hüdâya vâşıl oldı ol kariyye ehâlîsi mezbûrı gasl édüb nommé Hussameddin (1) qui alla au devant de luy et le recût avec touttes sortes d'honneurs il le logea dans sa maison et il fit venir un chirurgien (2) pour le penser; Alan y demeura pendant deux jours; mais comme c'estoit un seigneur fort vaillant Hussameddin le craignoit et cherchoit l'occasion de le faire perir (3) Alan s'estant appercû de sa perfidie sella son cheval prit son sabre et parla en ces termes à Husameddin apres que nous serons morts, luy dit-il, perfide que vous estes, vous verrés de quels maux vous serez accablé et aussitost detournant son cheval il prit son chemin vers un autre endroit.

et il disoit à tous les Arabes qu'il rencontroit qu'il estoit Emir Allan et personne n'avoit le courage (165) de venir à sa rencontre. La blessure qu'il avoit reçüe au pied d'un coup de fauconneau et celles qu'il avoit reçües des coups de fusil le tourmentoient beaucoup; il continua cependant de marcher et passa par un endroit nommé Djizé, de la il se rendit à Seid

ensuite à un pays nommé *Behnesaviyé* (4) et estant arrivé dans un endroit de ce pays nommé *Tâbé Nevbe* (5) il descendit de son cheval et s'estant couché le dos tourné du costé

- (1) Ḥusâmu-ddîn ibn Baġdâd, cheik de la tribu du même nom, établie dans la Garbiyya. Il fit montre d'un égal dévouement envers les sultans mamlouks, puis les autorités ottomanes dès que le succès de Selîm sembla assuré. Cf. İbn İyâs, op. cit., I, pp. 179, 232, 239; II, pp. 416, 418; A.N. Poliak, op. cit., p. 11.
 - (2) Müğebbir, « celui qui réduit les fractures ».
- (3) Nous comprenons plutôt : « Comme le susdit était un preux [d'une valeur] dépassant toute description, il faisait à son sujet calculs et spéculations » (pour le livrer aux Ottomans en échange d'une rançon substantielle).
- (4) Bahnâsawiyya, l'antique Oxyrrinkhos, est aujourd'hui une modeste bourgade située à environ 180 kilomètres au sud du Caire, sur la rive gauche du Baḥr Yûsuf. Elle constituait, à l'époque qui nous intéresse, le centre d'une province située entre celles de Ğîza au nord et d'Aṭfiyya au sud.
- (5) Sic! Le «jeune de langue» a pris tâbi', « dépendant de », pour une partie du toponyme. Celui-ci se lit, dans l'édition ottomane, Nevber ou Nûbar. Nous n'avons pu le localiser.

namâzını kıldukdan şoñra bir zaviyede defn eylediler raḥmat"-lláhⁱ 'alayhⁱ du Sud, il rendit l'ame. Les habitans de l'endroit l'ayant lavé et prié (166) *Dieu* pour luy, ils l'enterrèrent avec toutte la décence (1) qu'ils purent; que *Dieu* en ait miséricorde (2).

E. 6587/3

- kaziyye ol-dur ki dutılan Cerkez şoruliğak seni kim gönderdi ve ne maşlahata geldüñ
- deyiğek aytdı-ki Tümen Beg şınub 'Arab ortasına gireliden berü köyden köye gezüb ač
- čıplak kimümüz atlu ve kimümüz yayan géğe şovuklarından 'âğız ve hâlümüz begâyet mükedder-dür zelîl
- olduğı eğilden her birimüz bir ţarafa ţağılmak kaşd édiğek biz dahi devletlü hüdâvendigâr
- gemilerin göriğek kacub gemiye girdüm dedi Kôr Šâdî ve sâ'ir Čerkezler devletlü hüdâvendigâruñ gemilerin
- 6. göriğek fikirleri ve tedbîrleri ne-idi deniliğek aytdı-ki Nîl kenârına gelüb birer
- 7. ok atub čagırışmakdan gayrı ne čâreleri var-dur dedi ve Tümen Beg
- 8. ve sâ'irleri 'Arab ğem' etmekden murâdları bu-dur ki Nîlden gemi yürütmeyüb ve azuk
- 9. indirtmeyüb ve Nîlüñ öte gečesine [°]askerden kimisine gečürtmeyüb azukdan buñaldalum
- 10. deyü söylerlerdi ve ben Allânuñ kulı idüm uyluğına tûfeng dokunub uyluğı
- 11. sınmıš idi ol zamândan berü bu ḥâlle ašaġa yukaru gertürdük sekiz
- 12. gün-dür ki oldı ve Arab šeyhlerinden kim var-dur deyiğek Fezâre ve Muhârib
- 13. ve Mukâtil nâm šeyhler var-dur tahmînen iki biñ ve iki biñden ziyâdeğe 'Arab var
- 14. ola dedi ve bundan şoñra niğe dürlü 'örf olundı bundan gayrı ğevâb
- 15. vermedi

(1) Le texte dit « dans une zâviyye », sans faire autrement mention de décence.

(2) Îbn Îyâs, op. cit., II, p. 161 : C'est pendant ce mois (mi-şafer 923 / début de mars 1517) qu'on apprit le décès du secrétaire d'Etat Allân-Qaradjâ, mort en Haute Egypte et inhumé dans un village de la région. Les officiers avaient assisté aux funé-

railles, présidées par le sultan Tûmânbây. L'émir Allân avait été blessé à la bataille de Raidânîya: il ne s'était pas remis de ses blessures et était allé mourir au loin. C'était l'un des officiers les plus courageux et les plus entreprenants, mais Dieu resta le Maître de son sort.

Le cas est ce qui [suit].

Lorsque le Circassien capturé a été interrogé et qu'on lui a demandé: « Qui t'a envoyé et pourquoi es-tu venu? », il a dit: « Depuis que Tümen Beg a été vaincu et qu'il est passé au milieu des Arabes nomades, nous sommes allés de village en village, affamés et dénudés, certains à cheval et d'autres à pied, démunis contre les froideurs de la nuit. Notre situation était extrêmement malheureuse. Lorsque, du fait de cet abaissement, nous nous sommes proposés de nous disperser chacun dans une direction et lorsque nous avons vu les bateaux du Souverain fortuné, je suis monté sur le bateau ».

Quand on a dit: « Lorsque Kôr Šâdî (1) et les autres Circassiens ont vu les bateaux du Souverain fortuné, qu'ont-ils pensé et quelles mesures ont-ils prises? », il a dit: « Que peuvent-ils faire d'autre que venir sur le bord du Nil, tirer chacun une flèche et faire du vacarme? Quant à Tümen Beg et aux autres, ce qu'ils souhaitaient en rassemblant des Arabes nomades était d'empêcher les bateaux de circuler sur le Nil, les vivres d'aller vers l'aval, de ne laisser aucun soldat passer sur l'autre rive du Nil et de provoquer une pénurie de vivres (2). Moi, j'étais l'esclave de 'Allân. Il avait été atteint à la cuisse par un coup d'arquebuse et sa cuisse était brisée. Depuis ce moment, on l'avait tenu à peu près allongé. Cela faisait huit jours qu'il en allait ainsi ».

Quand on a dit : « Qui y a-t-il parmi les cheiks des Arabes nomades? », il a dit : « Il y a les cheiks des nommés Fezâre ⁽³⁾, Muḥârib et Mukâtil. Il peut y avoir approximativement deux mille Arabes ou un peu plus ⁽⁴⁾ ».

Après cela, il a subi toutes sortes d'interrogatoires, mais il n'a rien dit d'autre.

* *

Le document E. 4800 contient le récit des aventures peu banales du mamlouk Hüdà Muşṭafà narrées par lui-même. Malgré le caractère quelque peu décousu du discours,

(1) Il s'agit de l'émir de dix Šâdî le Borgne (a'war, soit, en ture, kôr). On le voit, à la veille de la bataille de Ridâniyya, envoyé par Ţûmânbây auprès des troupes supplétives maghrébines pour les exhorter — sans succès — à prendre les armes contre les Ottomans. A la fin de la bataille du Caire, il fut l'un des derniers fidèles du sultan mamlouk et quitta la ville à ses côtés. Cf. İbn İyâs, op. cit., pp. 130, 149. Il prit part à tous les derniers combats livrés par Tûmânbây et, capturé, fut mis à mort peu après ce dernier. Cf. J. de Hammer, op. cit., pp. 312, 321. Ḥaydar Čelebî, op. cit., p. 489, place cette capture le 24 rabi'u-l- awwal 923 / 17 avril 1517.

(2) Îbn İyâs confirme à deux reprises (début de la seconde quinzaine de février et mi-mars) que

Tûmânbây s'efforçait effectivement de bloquer le ravitaillement du Caire en empêchant la circulation sur le Nil et qu'il s'ensuivit une très sensible pénurie de vivres. Voir op. cit., pp. 155-156, 162. Le raid mamlouk dont il est question ici doit être celui dont parlent J. de Hammer, op. cit., p. 311; Selâhattin Tansel, Yavuz Sultan Selim, Ankara-Istanbul 1969, pp. 178-179. Ḥaydar Čelebî et İbn İyâs n'en disent rien, mais il semble antérieur à la mi-février. On peut admettre que, capturé à la fin de la bataille du Caire ou peu après, le mamlouk ne fut interrogé que quelques jours plus tard.

(3) Voir l'article «Fazāra» dans El², et Kaḥḥâla, op. cit., III, pp. 918-920.

(4) Cf. J. de Hammer, op. et loc. cit.

on verra que la bonne foi de ce dernier n'est guère contestable, tant apparaît infinie la candeur de ce fadâ'i qui espérait devenir un jour sultan au Caire. D'après les événements relatés, il semble que sa capture doive se placer peu après celle du mamlouk de 'Allân dont on vient d'examiner le témoignage.

E. 4800

- 1. Hüdà Muştafànun ikrârı bu-dur ki evvelden Mışırda ikinği (...?) kulı idüm
- 2. Sulţân Ķorķut Mışra geldügi vaktda Sulţân Ķorķud dönüb Rûma gitdüginde
- 3. ķačub Rûma bile gitdüm andan Kiliye varub Kilî ağasınuñ yanına vardum devletlü hüdâvendigâra
- 4. anda kulı olub bile geldüm ve Diyâr-Bekre 'asker gönderildüginde 'azablar ağası Mehmed Čelebî ile
- 5. bile gitdüm Ķara Ḥan ğenginde sanğak dahi getürdüm Diyâr-[Bekir] beglerbegisiyle Ḥaleb ğenginde
- 6. bile idüm dönüb giderken Garafe nâm mevzi de şuhbat ederken Diyâr Bekir beglerbegisinüñ
- 7. ķapuğı bašısı gelüb şuḥbatumuz başdı ben daḥi okla vurub öldürdüm andan şoñra
- 8. ķačub Ġazzânuñ altı yanında bir ʿarab gemisine girüb Dimyâta čıķdum girdügüm gemi dahi
- 9. İskenderiyye nâ'ibinüñ gemisi idi ol yerde pirinğ getürüb renğberlik ederdi
- 10. andan Mışra eski efendim yanına geldüm Tümen Beg šehir kurbında ğeng olub şınduğında
- 11. gérü gelüb šehre girdüginde bile idüm tekrâr şınub gitdüginde ben dahi kačub Bahriyyeye
- 12. gitdüm beš altı yüz mikdârı ğündî bile kačmıš idük arab kimini şoyub ve kimini kırub
- 13. şuya atdı yüz mikdârı adem anğak kurtuldı Kör Šâdî dahi bizümle kačmıš idi
- 14. elli altmıš kiši-ile Baḥriyyeden gečüb Tümen Bege košdı ve Baḥriyyenüñ kâšifi Ölmez daḥi bile
- 15. idi ve 'asker kendinde Kaytî Reğeb ile bulušdum Özbek oğlı Yaḥyâ ve Čânum ki kırk erlik
- 16. beg-dür bunlar ve ba zî dahi kırk erlik elli kul olduk ničeki kaşd etdük ki gelüb Tümen Bege
- 17. ķošavuz 'Azzâlî 'arabı mâni' olub gečit vermezdi Tümen bu yana geliğek 'asker-i 'arabî bizi
- 18. gečürüb Tümen Bege košdurdı ol 'arablar-dur ki etmekči bašını öldürdiler bu 'arablar olmasa Tümen Beg
- 19. čoķdan ele gelürdi Tümen šimdi Ğüveylâ arablarına kačdı šöyle-ki devletlü hüdâvendigârdan
- 20. anlara bir hüküm varsa dutub ele getürürlerdi 'asker zahmet čekmesün ta'ğîl anlara bir išâret
- 21. eylesün her kanda ise bulurlar Tümen Beg bu tarafa geldügine sebeb bu-idi 'asker 'arablarına i'timâd
- 22. ederdi ve Mışırda olan maḥbûs beglerden haber gelürdi geliver yakîn gelüñ šehir halkı bizümledür
- 23. ve etrâfda olan ba'z-ı 'arablar bizümle-dür Tümen Beg gelmesine sebeb bu-idi ve devletlü hüdâvendigâr
- 24. bu ṭarafa gečiğek Kör Šâdî Ţûradan yakarlağak Mışır ğânibine gečdi yüz yigirmi kul ile ve Tümen Beg

صدى مسطغ بنتا قرادى ودركه اولدن مصرده اكيورسته نات وكالمريد سلطان فتوّت معرو کلدوکی وقد ته سلطان وّروّ به رون روم فيوريعه له كتمه المذن كليه ورم كالفائن ستعط ننه وروم ووللوفا وكأد الده قطاول بله كلده ردا ركن عسكوند لدوكمذه غراراعا سيح وللحاله ىدكىدەن فانجىكىدەسخاق دىكىتىدە دادكاركىسلە ملىكىكىد . باداد دون کند کی غرف نام برمنعد ه صحبت ایکن د نا د کو کل کسنات وزويا شدي ومعينر بامندى بندخى اوقله ورب الملدردم الذفاك غي پُزَائِكُ الْحَالِيَةِ وم مِهِ مِهِ كُم سِنْهُ كَرِب ومِي تَه حِنْدِم كُو وَكُمْ كُوْفَى اسكندرا ببنات كم محادى دلىده يرنج كنورب رغبرالتا وردي الذن مصره اسكياخذم بالثه كلدم تزيات تتهرق بنده جنالتا وليصنعنك كيمه كليعتنم كيرودكذ . بله ا د مركل وصنوب كمذوكد و سنى في بجرتيك كندوم من الني مدنمتنا دى مندى له قيذا ولاعرب كني صويب وكني قلوق. صنيبالذى بوذمنتا دعائدم اعتى فرتلدى كورشا دىدى برويله قحوادى الإالنة كشبه عهدن كرب تن كه ويُندى وعربنك كاشفها ولمردفي له ادى وعسككنند ، في بعد إله ولوشيم اوزياتا وغلي وجام كه قفاداك بكدد بنار وبعضع في قق اللقال ملدق نجكه مشددا شدكت كه كلب تمن بكه توخا ونعزا لحعنك مانع اولمبتكبث وذممذى فماديكا كليحك سكع كمان بيرى كمدمتنكه فشنموى ولعملودك أعكي ابنى اولنره لمدوم لراولمسة تمطع جوفدن اله كلوردى تمانخ ويخم بكاع كرينر فحيدى شويككه ووليلوطنا وخكامان الله مرحكم واوسه دوشي له كنولد له عاسل وعن جاكسون الل بالشادت ابلىدن هرقه وايسه ولورارتن فتطرف ككدوكمه سبب بديدى سكوع كمراتماد ا درد ی درمرد ۱۰ ولن غوس کلود ن حنوکلور دی کلودیقی کلات شیخ لغی مرفعه واطراحده اولان بعغ عمالمو مرو الدر تمثلت كلا سنه سبب بويدي و وفاته والكاد بطره كجعك كرسنادى طوردن يقا زلاع تقرح انبنه يكدعا فتوقل إله وتزيلت بهاي كله مكذه عسرعها وزول كيه اله اوز بنا سكر زرى كه بناً راف للهُ اكمامى درميرها بنده ودب جناتاده لرديو ونمات لوكويا وددند كالكذه دانسخا إله بمبخداديد يويئا وزاه كوز د لركل شيخا ويذكا ره كونتره لعاشا دونلوها و ندكا د كا وقد التأجون وند . قود ل أكى ديانات دى تمنىلدى يللامذوه اوكده تلريا منرلي ويد مكود م بوجئ للتكادين فنسائ فليجى

ادفيابي بالجلق الجنده كالدوم بسه عسك المجدد كام حكار قراي ديوا دى دمت دلعان يراغ الرساصر لدقارى مسلى كودة توني اعلى ادل بدى ي كادنده نقد كمداروا وسهكا ملك قرابى ددي ولكى وللاغم كرا ملايدي الأشرقده بسلفتر لدى وببند تأقل الوميا خدوا والوجاجب كدمعه وهوملا المدفحاك فلأعضادوب ففلعل الهكوشن فأدى المرى دخى دوللوجا وندكان بدين وُرِّمِنُ ويواشِنْ ولدُ و هنوا وغلندن برا دم كلدي اسْنَه كِاسْفِان وخلسِّ ا بوسغاى ن ليم دوللوجا و فكا رئيحكي وودرطا هَن كوَّدُا ما ذر ديودُونَا دُلْتُ مامنده اده ميسى له اوى وتنابى بكا ابندكه اشته بتعغرب حابنته كيدارو سدخى بلودسك كاخبر كتوراس ودى ولدن ادل دوللوخا ونكاد دمله كلدوكده تن الماس لغه كوندى ن في سروار الجنه كروب خراصة دم كليور خرويه صاونكا ولمتعاص كوم في المان المنسكة كاد وكيده كيروكونكم لما ومديركير ينزملندم كيعود ووللوخنا ونوكا ولترسكى صنبيغا يبوكن فيرود ومسير كللثا ذلرسز كلمددخت جاكمك اكربوا نواولمس ألمرسيطة اوزدؤك كلوكدى ودي ودوا لموخاك كندوكن مسلجئ بتوداس يرانى مأسؤ كلجان شي فزيل بابثه كونده م كلدوكدن مسكرة سب تفاده بم الذن دويدا دلت ودايم ملك صكى سلفان اوله سن هري لمستقرادن سلطا فا وليتوند دي ذيل فع موى بديكة بزناج كيد سيرة تابع أو لهمان سندوم يعدُوك بربوط فده شورده بورد ه اكلو مُذ

23.

- 25. buraya geldüginde 'asker-i 'arabı yüz kul géğe ile öte yakaya gečürdi ki Bakkâr oğullarından
- 26. ikisi ʿâṣî-dur Mıṣır ǧânibinde varub ǧeng edeler deyü ve Tümen Beg bu köpri üzerinde geldüginde
- 27. danıšık eyledi niğe edelüm deyü beni ortaya getürdiler gel seni hüdâvendigâra gönderelüm hâšâ
- 28. devletlü hüdâvendigârı ok-ile vur beni anuñ ičün bunda kodılar iki yoltaš dahi košdılardı
- 29. yoltašlarumı öldürmišler bašlarını bunda gördüm biz dahi Nîlüñ kenârında kaftânumı kılığum
- 30. oķumi yayumi balčiķ ičinde gizledüm bunda 'asker ičinde gezem hûnkâr ķuliyum deyü am[mâ]
- 31. daḥi firṣat buliğak yaragumı alub tṣmarladukları maṣlaḥatı görem Tümen Beg beni oğlum ol dédi N[îl]
- 32. kenârında ne-kadar kendler varsa saña mülklüge vereyim dedi ol iki yoltašum čerkez aşlı idi
- 33. ammâ šarķda beslenmišlerdi ve bundan evvel ulu mîr-ahôr ve ulu hâğib ki Mışırda mahbûslar i[di]
- 34. anlar dahi iki fedâ'î čıkarub tüfekler ile göndermiš idi anları dahi devletlü hüdâvendigâr
- 35. boynın vurmıš deyü išitdük ve Haneš oğlından bir adem geldi ište baña sanğak ve hıl at v[érildi]
- 36. bu sanğağı ben ne-eylerem devletlü hüdâvendigâruñ hükmi yavuz-dur tâkat getüremezüz deyü dünedek
- 37. yanında ademisi bile idi ve Tümen Beg baña aytdı-ki ište ben Mağrib ğânibine giderüm sen dahi (...)
- 38. bilürseñ baña haber getüresin dedi ve bundan evvel devletlü hüdâvendigâr Remleye geldüginde be[ni]
- 39. Tümen Beg ğâsûslıga gönderdi ben dahi 'askerüñ ičine girüb hurmâ şaturdum geldüm haber verd[üm]
- 40. hüdâvendigâruñ 'askeri za'îf-dür ve hüdâvendigâr Ķatiyyeye geldüginde gérü gönderdiler orduya gir[üb]
- 41. peynir şatdum gérü devletlü hüdâvendigâruñ °askeri za°îf idügin haber verdüm siz gelmeñ anlar siz[e]
- 42. gelür zaḥmet čekmeñ eger men mâni olmasam anlar sizüñ üzerüñüze gelürdi dedi devletlü hüdâ[vendigâra]
- 43. gütdügümüz maşlaḥatı bitüresin ya bašarmasın geliğek seni Ķızıl-Baša göndereyim geldükden şoñra se[ni]
- 44. biñ bašı edeyim andan divîdârlık vereyim belki şoñra sulţân olasın hep ğümlemüz kuldan
- 45. sulţân olmıšuz dedi Kızıl-Baša haberi bu-idi-ki biz tâğ giyüb size tâbi üz hem-ên
- 46. siz Rûma yürüñ biz bu ṭarafda šunda bunda eglerüz

Déposition de Hüdà Muștafà.

J'étais l'esclave du deuxième ... (1) au Caire. Quand Sulțân Korkut vint au Caire et s'en retourna, je m'évadai lorsqu'il partit pour le pays de Rûm et j'allai avec lui (2). De là,

(1) Nous n'avons pu identifier cette fonction : dasti, dastiyya?

(2) Fils aîné et héritier présomptif de Bâyazîd II,

le *šehzâde* Korkut était dans les plus mauvais termes avec le grand-vizir Hâdım 'Alî Paša, qui favorisait les visées de son frère puîné Aḥmed j'allai à Kilia et me rendis auprès de l'agha de Kilia. Là, je devins l'esclave du Souverain fortuné et vins avec lui ⁽¹⁾. Lorsque des troupes furent envoyées dans le Diyâr-Bekir, j'allai avec Meḥmed Čelebî, agha des 'azab ⁽²⁾. Lors de la bataille contre Ķara Ḥan, je rapportai un étendard ⁽³⁾. Lors de la guerre d'Alep j'étais, avec le berlerbey du Diyâr[-Bekir] ⁽⁴⁾.

sur le trône ottoman. Inquiet pour sa vie, il passa soudainement en Egypte, arguant de son désir d'accomplir le pèlerinage. Kânṣawh Gûrî ne lui permit pas d'aller jusqu'au Hedjaz, mais, de mai 1509 à juillet 1510, lui assura en Egypte un séjour fastueux. Cf. İbn İyâs, op. cit., I, pp. 148 sqq, 180; J. de Hammer, op. cit., pp. 95-96. Peut-être Hüdà Muṣṭafà était-il l'un des « neuf jeunes garçons d'une rare beauté » qui, d'après ce dernier, faisaient partie des cadeaux de bienvenue du sultan mamlouk.

(1) Kilia, sur la rive gauche du bras septentrional du delta du Danube, fut pris par Selîm en mai 1511 lorsque, venant de Crimée, il marcha sur la Thrace pour faire valoir ses prétentions à la succession de Bâyazîd II. Cf. Nicoară Beldiceanu, Jean-Louis Bacqué-Grammont, Matei Cazacu, « Recherches sur les Ottomans et la Moldavie ponto-danubienne entre 1484 et 1520 », Bulletin of the School of Oriental and African Studies, XLV/1, 1982, p. 54. Nous ignorons s'il conserva la place après sa défaite devant son père à Ugrašköy, le 3 août 1511. Il dut la récupérer de toute manière dans les premiers mois de 1512, dès avant son avènement le 24 avril. Cf. Selâhattin Tansel, Sultan II. Bâyezit'in siyasî hayatı, Istanbul 1966, pp. 275, 295 sqq. Nous ne nous hasarderons pas à formuler des hypothèses pour reconstituer la biographie de Hüdà Mustafà au milieu de ces événements. Mais on comprend mal pourquoi, venant d'Egypte, il alla aussitôt sur les marches septentrionales de l'Empire ottoman, et à quel titre il servit sous les ordres de l'agha de Kilia, puis du prétendant Selîm.

(2) La forme de ce nom nous semble suspecte, un agha des 'azab portant habituellement le titre

d'aġa, plutôt que celui de čelebî, alors réservé aux fonctionnaires de quelque importance à la chancellerie ou dans l'administration financière. Ceci étant dit, nous ignorons qui était l'agha des 'azab à la date dont il est précisément question ici, en 1515-1516. Mais nous voyons un «ancien agha des 'azab d'Anatolie, Mehmed, fils du beg de Hisâr », cité peu après par le document D. 9255 des archives de Topkapı, cf. notre article, «Un registre d'emprunts de l'armée ottomane en décembre 1516», Annales Islamologiques, XVIII, 1982, p. 190. On admettrait plus difficilement que Hüdà Muştafà commette une erreur sur le corps de troupes auquel il appartenait et veuille parler ici de Mehmed Aga, agha des 'ulûfeği, qui faisait partie de l'avant-garde ottomane commandée par Čerkes Hüseyn Beg, bey du sandjak de Harput. Ce corps de troupes et ses chefs furent, comme on le sait, défaits et tués pour la plupart par l'armée de Karâ Hân Ostâğelû, baglarbagî titulaire du Diyâr-Bekir safavide. Voir Sa'dü-ddin, op. cit., pp. 313-316; Ḥaydar Čelebî, op. cit., p. 476 (à la date du 22 rabî'u-l-awwal 922 / 25 avril 1516, où la nouvelle en fut connue); J. de Hammer, op. cit., p. 238.

(3) Il s'agit de la bataille d'Eski Koč Ḥiṣâr, aujourd'hui Kızıltepe, à faible distance au sud-ouest de Mârdîn. En mai 1516, Bıyıklı Mehmed Paša, beylerbey ottoman du Diyâr-Bekir, y écrasa Karâ Ḥân. Cette victoire assura la mainmise définitive de la Porte sur la majeure partie de l'Anatolie orientale.

(4) A la tête des troupes du Diyâr-Bekir, Bıyıklı Mehmed Paša rejoignit l'armée de Selîm à Malâtiyya, le 4 *rağab* 922/3 août 1516. Il combattit dans l'aile gauche à Marğ Dabîk, le 24 août,

Quand on fit demi-tour et partit, alors que nous étions en train de converser à l'endroit appelé Garafe (1), le *kapuği baši* du beylerbey arriva et interrompit notre conversation. Pour ma part, je l'atteignis d'une flèche et le tuai. Après cela, je m'enfuis. Au-dessous du pays de Gaza, je montai à bord d'un bateau arabe et débarquai à Damiette. Le bateau sur lequel j'avais embarqué appartenait au $n\hat{a}'ib$ d'Alexandrie (2), apportait du riz en ce lieu et faisait du commerce de gros (3). De là, je vins au Caire auprès de mon ancien maître (μ).

Quand Tümen Beg livra bataille et fut vaincu près de la ville (5), je me trouvais avec lui lorsqu'il revint et entra dans la ville. Lorsqu'il fut de nouveau vaincu et qu'il partit (6), je m'enfuis, moi aussi, et allai dans la Baḥriyye (7). Nous étions cinq ou six cents soldats qui nous étions enfuis ensemble. Les Arabes nomades détroussèrent les uns, massacrèrent les autres et les jetèrent à l'eau. Cent hommes seulement en réchappèrent. Kôr Šâdî (8) s'était enfui avec nous, lui aussi. Avec cinquante ou soixante hommes, il traversa la Baḥriyye et rejoignit Tümen Beg. Ölmez, kāšif de la Baḥriyye (9), se trouvait aussi avec lui. Dans le village des soldats (10), je rencontrai Kaytî Reğeb (11). Avec Özbek oğlı, Yaḥyâ et Ğânum (12), qui sont des émirs de quarante, et certains autres, nous étions quarante ou cinquante esclaves (13). Nous fîmes ainsi le projet d'aller rejoindre Tümen Beg. Les Arabes 'Azzâlî (14) nous en empêchèrent et ne nous laissèrent pas le passage. Lorsque Tümen vint de ce côté, les troupes arabes ne nous laissèrent pas passer et rejoindre Tümen Beg. Ce sont ces Arabes

suivit Selîm jusqu'à Alep et, quelques jours plus tard, reçut l'ordre de retourner dans sa province pour en finir avec la résistance de la garnison de Mârdîn, dernière poche de résistance safavide dans cette région. Cf. Ḥaydar Čelebî, op. cit., pp. 478, 479; Sa'dü-ddîn, op. cit., pp. 333, 339.

- (1) Ou 'Azafe. Nous n'avons pu localiser ce toponyme, qu'il convient, à notre avis, de situer non loin d'Alep, sur la route allant vers Munbiğ et Ğerâblûs, par exemple.
- (2) Au début de 1516, le gouverneur d'Alexandrie était Ḥudâbirdî Ašrafî. Il demeura en fonctions jusqu'à l'avènement de Ṭûmânbây qui, le 20 ramaḍân 922 / 25 octobre 1516, le fit commandant de mille et le remplaça à Alexandrie par Tanam Muġûlbây Sâķî, cf. İbn İyâs, op. cit., pp. 101, 112.
 - (3) Renğberlik.
 - (4) Efendim.
 - (5) A la bataille de Ridâniyya, le 22 janvier 1517.
 - (6) Le 30 janvier, à l'issue de la bataille du Caire.
- (7) La Baḥriyya, delta du Nil, ne constituait pas une unité administrative. Nous verrons plus loin

- ce à quoi Hüdà Mustafà doit faire ici allusion.
 - (8) Cf. supra, p. 133, note 1.
- (9) Nous avons vu plus haut, p. 126 et note 1, cet Ûlmâs attesté comme gouverneur de la Garbiyya, qui se trouve dans la région du delta. Mieux vaut ne pas chercher plus loin la cause de la confusion de Hüdà Muştafà, peut-être peu soucieux de précision à propos du découpage administratif de l'Egypte.
- (10) 'Asker kendi.
- (11) Ou Ķâyt Rağabî, maréchal à la fin du règne de Ķânşawh Ġûrî et sous Ţûmânbây. Cf. İbn İyâs, *op. cit.*, pp. 90, 120.
- (12) Nous n'avons pu trouver aucune attestation au sujet de ces personnages.
- (13) Kul est évidemment employé ici dans le sens de « mamlouk ». Répugnant à traduire en français un terme turc par un autre d'origine arabe, nous avons jusqu'ici rendu kul par « esclave » et ferons de même dans la suite.
- (14) Kaḥḥâla, op. cit., II, p. 777: tribu bédouine établie dans la province de Gîza.

qui ont tué l'etmekči baši (1). S'il n'y avait pas eu ces Arabes, Tümen Beg aurait été capturé depuis longtemps. A présent, Tümen s'est enfui chez les Arabes Ğüveylâ (2), de telle sorte que, si un ordre avait été envoyé à ceux-ci de la part du Souverain fortuné, ils se seraient saisis de lui et l'auraient amené. Puisse-t-on leur adresser de toute urgence un signe, afin que les troupes n'aient pas trop de peines à endurer. Où que [Tümen Beg] soit, [les Arabes Ğüveylâ] le trouveront.

La raison pour laquelle Tümen Beg est venu de ce côté-ci est qu'il faisait confiance à ses troupes arabes nomades. Des nouvelles lui parvenaient de la part des beys emprisonnés au Caire, [disant]: « Viens vite, viens sûrement, la population de la ville est avec nous et certains Arabes nomades des alentours sont avec nous ». Telle est la raison pour laquelle Tümen Beg est venu ⁽³⁾.

Lorsque le Souverain fortuné est passé de ce côté-ci, Kôr Šâdî est passé du côté par lequel on peut s'approcher du Caire, via Țûra (4), avec vingt ou trente esclaves. Lorsque Tümen Beg est venu ici, il a fait passer de nuit sur l'autre rive les troupes arabes avec cent esclaves, en leur disant que deux des Baķķâr oġulları (5) étaient en rébellion et qu'il fallait aller du côté du Caire pour les combattre. Lorsque Tümen Beg arriva sur ce pont, il tint conseil. Ils dirent : « Qu'allons-nous faire? » et me firent quérir. [Ils dirent] : « Viens, nous allons t'envoyer auprès du Souverain. Au moins — ce qu'à Dieu ne plaise! (6) — puisses-tu atteindre d'une flèche le Souverain fortuné ». C'est la raison pour laquelle on m'a laissé ici. On m'a aussi adjoint deux compagnons. Mes compagnons ont été tués. J'ai vu leurs têtes ici. Quant à moi, j'ai dissimulé dans une glaisière, au bord du Nil, mon caftan, mon sabre, mes flèches et mon arc, et [me proposais d']aller parmi les troupes en me prétendant esclave du Souverain, mais, dès que j'en aurais eu l'occasion, de reprendre mes armes et de veiller à faire ce qui m'avait été commandé.

Tümen Beg m'avait dit : « Sois mon fils. Quel que soit le nombre des villages au bord du Nil, je t'en confèrerai la possession ».

- (1) Nous n'avons pu identifier ce chef de la boulangerie de la Maison de Selîm, peut-être l'une des nombreuses victimes ottomanes des raids de bédouins dont Îbn Îyâs se fait fréquemment l'écho à cette époque.
- (2) Tribu bédouine établie dans la Buḥayra, cf. İbn İyâs, *op. cit.*, I, pp. 329-330.
- (3) Il s'agit de la troisième offensive de Țûmânbây contre les Ottomans, lors de laquelle Hüdà Muṣṭafà fut capturé. On rapprochera ce qui est dit ici de la déposition de Yâšbak dans le document E. 6587/2 et réitérons les doutes formulés *supra*, p. 128, note 1 : ces pressantes instances des mamlouks emprisonnés n'étaient-elles pas inspirées
- et contrôlées par les Ottomans en vue de faire tomber Tûmânbây dans un piège, face à l'écrasante supériorité militaire de ces derniers?
- (4) Bourgade sur la rive droite du Nil, à une douzaine de kilomètres au sud du Caire.
- (5) Voir Kaḥḥâla, op. cit., I, pp. 87-88 (Bakkâra); A.N. Poliak, op. cit., p. 11. Cette tribu de la Šarkiyya était alors commandée par le cheikh Ahmad qui, avec ses fils Ğuzâmî, 'Abdu-ddâ'im et Bakar, s'était signalé à l'automne de 1516 en détroussant les rescapés mamlouks arrivant de Syrie, cf. İbn İyâs, op. cit., p. 99.
- (6) Formule qui, nous le supposons, est imputable au scribe et non à Hüdà Muştafà.

Ces deux [hommes qui étaient] mes compagnons étaient d'origine circassienne, mais avaient été élevés en Orient.

Nous avons entendu dire que le grand-écuyer et le grand-chambellan (1), qui étaient emprisonnés au Caire, avaient également recruté deux affidés et les avaient envoyés avec des arquebuses, [mais que] le Souverain fortuné les aurait fait décapiter eux aussi.

Un homme est venu dire de la part de Haneš oġli: « Voici qu'un étendard et une robe d'honneur m'ont été donnés. Que vais-je faire de cet étendard? Les ordres du Souverain fortuné sont terribles. Nous ne pouvons les supporter » (2). Jusqu'à hier, son homme était auprès de [Tümen Beg].

Tümen Beg m'a dit : « Voici que je vais partir du côté du Maghreb. Si tu sais ... (3), tu m'en apporteras la nouvelle ».

Précédemment, lorsque le Souverain fortuné était arrivé à Ramla ⁽⁴⁾, Tümen Beg m'avait envoyé l'espionner. Pour ma part, je me suis [alors] mêlé aux troupes, ai vendu des dattes, suis revenu et ai informé [Tümen Beg en disant]: « Les troupes du Souverain sont affaiblies ». Quand le Souverain arriva à Katiyye ⁽⁵⁾, [Tümen Beg] m'envoya de nouveau. Je me mêlai à l'armée, vendis du fromage et donnai encore comme nouvelle que les troupes du Souverain fortuné étaient affaiblies, [disant]: « N'y allez point. Ce sont eux qui viennent à vous. Ne prenez pas de peine ». Si je ne les en avais empêchés, ils auraient marché contre vous ⁽⁶⁾.

[Tümen Beg] m'avait dit : « Que la mesure que nous envisageons contre le Souverain s'accomplisse ou ne réussisse pas, quand tu reviendras, je t'enverrai auprès du Kızıl-Baš.

(1) Ulu mir-âhôr et ulu hâğib, respectivement Anasbây et Tuktbây, cf. supra, p. 116 et note 3.

(2) Nâșiru-ddîn İbn Ḥanaš, cheikh de la Biķ'a, s'était soumis à Selîm à l'automne de 1516 et avait été fait bey de son propre territoire constitué en sandjak ottoman. İbn Ḥanaš s'était de tout temps montré réfractaire à l'autorité des sultans mamlouks et ne supporta pas mieux celle de la Porte. Il semble avoir eu des tendances chiites très nettes et ses relations avec Šâh İsma'îl sont attestées par divers témoignages. Au printemps de 1518, il déclencha une révolte, aussitôt réprimée par Ğânberdi Ġazâlî – devenu entre temps beylerbey de Damas - et au cours de laquelle il périt. Voir Sa'dü-ddîn, op. cit., p. 382, et notre étude « Deux lettres de David X du Kartli (Etudes turco-safavides, IX)», Tarih Dergisi, XXXII, 1979 (volume spécial à la mémoire d'İ.H. Uzunçarşılı), p. 149 et note 32.

- (3) Le mauvais état de conservation de la partie gauche du document gêne la lecture des fins de lignes. Dans le cas présent, le dernier mot a totalement disparu.
- (4) Le camp de Selîm était resté à Ramla entre le 3 et le 7 zû-l-ḥiğğa 922 / 28 décembre 1516 1° janvier 1517. On sait que le sultan avait profité de la proximité des deux villes pour aller visiter Jérusalem pendant ce séjour.
 - (5) Le 21 zû-l-hiğğa / 14 janvier 1517.
- (6) On peut rester perplexe devant les rapports et conclusions de l'agent secret Hüdà Muşţafà: tant en Palestine qu'à Ķatiyya, la supériorité de l'armée ottomane sur toute troupe que pouvait lui opposer Ţûmânbây devait sembler évidente pour des observateurs avertis. A moins que Selîm ait pris des mesures que nous ignorons pour induire ceux-ci en erreur.

Quand tu en reviendras, je te ferai émir de mille, puis je te donnerai la charge de dividâr. Peut-être deviendras-tu sultan par la suite? Nous sommes tous passés de [la condition] d'esclave à celle de Sultan ». Ce qu'il avait à dire au Kızıl-Baš était : « Nous nous coiffons du tâğ et vous suivons en sectateurs. Marchez immédiatement sur le Rûm. Nous, nous nous tenons en arrêt ici et là » (1).

(1) Quoi qu'on puisse penser du témoignage de Hudà Muștafà, il convient de souligner avec intérêt cette rare indication qu'il nous apporte sur le rapprochement auquel un péril commun invitait deux personnages aussi dissemblables que Šâh

Îsma'îl et Țûmânbây. L'idée de voir le sultan mamlouk — défenseur de l'orthodoxie sunnite, protecteur du calife abbasside, serviteur des Lieux saints — arborer le *tâğ*, coiffure caractéristique des hérodoxes ķızılbaš, peut laisser songeur.